

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 294/6e L rendant exécutoires les délibérations n°5 292/6e L et 294/6e L du 1er juin 1966 de l'Assemblée Territoriale de la C.F.S. en matière domaniale .

n° 294/6e L

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 juin 1966

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1966

Date du numéro
1 juillet 1966

TEXTE INTÉGRAL

rendue exécutoire par arrêté n° 910 du 8 juin 1966, la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale a accordé à M. Mohamed Djama et Houssein VYoussof la concession provisoire d'une «parcelle de terrain d'une superficie de 1.552,50 mètres carrés, A Djibouti, lotissement boulevard de la République, lot n° 541, au prix de 1 franc le mètre carré.